



## CONSEIL D'ADMINISTRATION IMPLANTATION D'UN PROCESSUS D'AUTOÉVALUATION

Cette fiche s'adresse à l'ensemble des affiliés de l'UPA.

### PROBLÉMATIQUE

La dynamique du conseil est directement liée aux compétences, à l'expérience et aux connaissances de ses membres.

Lors de vos rencontres du conseil d'administration :

- Est-ce que vous sentez parfois que le dynamisme est faible?
- Est-ce que vous avez le souci de vous améliorer et d'être plus efficace?
- Est-ce que certains des membres semblent apporter davantage que d'autres au sein du conseil d'administration?

### SOLUTION

C'est ici que l'implantation d'un processus d'autoévaluation prend tout son sens.

### AVANTAGES

Les processus d'autoévaluation permettent aux membres des conseils d'administration :

- ▶ de prendre conscience de leurs propres compétences au sein du groupe.
- ▶ de participer à des ateliers de formation afin de s'améliorer et d'être plus efficace à titre d'élu ou d'élue selon ses besoins spécifiques.

Il est clair que les affiliés recherchent des candidats et des candidates avec des compétences associées au monde agricole. Toutefois, l'attitude et plusieurs autres connaissances s'avèrent aussi utiles lorsque vient le temps de prendre des décisions. La mixité dans un conseil d'administration change sa dynamique en favorisant la créativité et le foisonnement de nouvelles idées puisque les aptitudes des hommes et des femmes sont généralement complémentaires.

Les conseils d'administration mixtes ont tendance à superviser plus activement le suivi des orientations stratégiques et à renforcer la reddition de comptes. Ils tendent aussi à prendre des décisions plus objectives.

Pour valider ses compétences politiques, une autoévaluation en ligne existe au sein du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD). Elle est aussi bien adaptée aux hommes qu'aux femmes et oriente le type de lacunes et les forces individuelles que les membres des conseils possèdent.

Les Agricultrices du Québec (AQ) ont aussi développé, dans le cadre de leur programme de mentorat politique, un modèle d'autoévaluation des compétences d'élues ou de futures élues permettant de cibler les points d'améliorations.

Pour sa part, l'UPA a créé un modèle d'autoévaluation plus succinct. Ce dernier a servi de base à celui développé par les AQ.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION IMPLANTATION D'UN PROCESSUS D'AUTOÉVALUATION

L'autoévaluation doit permettre de mieux comprendre quelles sont les aptitudes et les attitudes à avoir en tant qu'administrateurs et administratrices. Voici quelques exemples :

## **COMPÉTENCES INTRAPERSONNELLES**

- Motivation : remplir ses obligations et témoigner de l'intérêt à servir l'organisation.
- Intégrité : prévaloir les intérêts de l'organisation et se conduire avec droiture et honnêteté.
- Loyauté : être fidèle à ses engagements et s'acquitter de ses devoirs selon les exigences.
- Indépendance d'esprit : être autonome et s'exprimer librement en tenant compte des autres.

## **COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES**

- Esprit d'équipe : s'intégrer et collaborer à l'avancement et la réalisation des objectifs établis.
- Écoute et sensibilité : être attentif et disponible aux autres, à leur environnement et comprendre leurs réalités.
- Communication : transmettre efficacement des messages verbaux ou écrits selon l'auditoire.
- Influence : orienter les discussions, inspirer les autres et exercer un leadership positif.

## **COMPÉTENCES COGNITIVES**

- Analyse et synthèse : rechercher, comprendre, décoder et interpréter l'information adéquatement.
- Objectivité : s'appuyer sur des faits plutôt que sur des perceptions.
- Ouverture d'esprit : comprendre et accepter les opinions différentes et s'adapter.
- Éthique : se conduire conformément aux principes et aux règles morales établies.

## **COMPÉTENCES FONCTIONNELLES**

- Vision : percevoir et projeter l'organisation à moyen terme en fonction des orientations ciblées.
- Sens politique : tenir compte de la dimension politique dans l'exercice de son rôle et des décisions prises.
- Sens des responsabilités : assumer ses responsabilités dans une perspective d'imputabilité (disponibilité, préparation, évaluation du risque, etc.).
- Solidarité et esprit de décision : soutenir les prises de décision et les positions du conseil.
- Sens de la gestion : apporter une contribution significative sur le plan administratif et de la gestion des affaires du syndicat.